J. A. MARTIGNY, jeudi 29 août 1968 — N° 100

108e année

Rédaction et administration
1920 Martigny - Ø (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 58
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. de la Gare 25 - (027) 3 71 11
Agence Martigny Ø (026) 2 10 48
Agence Brigue Ø (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

CENTRALE DES
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES
OCCASIONS ET NEUFS
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de Foire et également entrée par la rue du Scex après la station de benzine à gauche.
Tél. (027) 2 14 16.
Achats - Ventes - Echanges

Après le compromis de Moscou

Fleurs gelées

Ce mercredi, alors que nous écrivons ces lignes, les informations sur l'accord signé à Moscou entre les délégués tchèques et ceux du Pacte de Varsovie et les réactions qu'il a provoquées à Prague laissent deviner la profonde déception du peuple tchèque. « Nous ne voulons plus vivre à genoux » : Ce cri de révolte lancé alors même que MM. Svoboda et Dubcek étaient accueillis en triomphe à leur retour de Moscou, révèle bien le sentiment populaire face à un compromis marquant, quel que soit le côté d'où on l'examine, la fin d'un rêve d'indépendance. La Tchécoslovaquie pourra maintenir au pouvoir les gouvernants qu'elle a mis en place lors du « printemps de Prague ».

Mais le prix à payer pour cette concession est tel que les plus optimistes ne cachent pas qu'il s'agit là d'un cadeau empoisonné. En effet, si les hommes du printemps tchèque demeurent, leurs actes devront aller à l'encontre de leurs idées.

L'accord de Moscou stipule en effet que la Tchécoslovaquie devra rétablir la censure, dissoudre les groupes progressistes, coopérer au développement du Pacte de Varsovie et, surtout, accepter l'occupation militaire soviétique jusqu'au moment où Moscou jugera que la présence de ses blindés et de ses troupes n'est plus nécessaire. En termes clairs, cela signifie que l'URSS a confié aux promoteurs de la libéralisation le soin d'expliquer leur erreur et de la réparer par une humiliante marche arrière.

Les fleurs du printemps de Prague sont gelées...

Dans quelle mesure des gouvernants libéraux ont-ils accepté cet anéantissement pour que le pire soit évité au peuple tchèque, c'est là un des secrets de ces pourparlers de Moscou que la rue pragoise voudrait connaître lorsqu'elle crie : « Nous voulons la vérité ».

Cadeau empoisonné, avons-nous dit, que ce maintien au pouvoir de chefs ayant la confiance du peuple pour lui imposer les conditions de Moscou. Déjà, cette confiance unanime subit des atteintes. Le bloc formé autour de MM. Svoboda, Dubcek et Cernik lors des entretiens de Cierna se fissure.

C'est que le peuple, si uni lorsqu'il s'agissait de proclamer son droit de décider lui-même de son sort, ne le sera plus au moment où il devrait se résigner avec confiance et discipline à brûler ce qu'il avait adoré pendant le court espace d'un printemps. Il ne le sera plus, surtout, pour considérer aujourd'hui comme un élément de son bonheur la présence des chars russes qu'il dénonçait hier comme son pire malheur...

Beaucoup de points d'interrogations se posent donc sur le tour que vont prendre les événements en Tchécoslovaquie.

Un fait, pourtant, est à relever.

Dans ses conditions du compromis, l'URSS a demandé que le Conseil de sécurité soit déssaisi de l'affaire tchécoslovaque. C'est donc que Moscou ne sousestime pas l'importance d'une condamnation massive, alors même qu'il la rendait d'avance inefficace par son veto. L'attitude des Etats du Tiers-Monde est sans doute pour quelque chose dans ce souci d'éviter qu'à l'encontre de ce qui s'est produit en 1956 à propos de la Hongrie, le prétexte à son intervention armée ne soit admis ou excusé que par ceux qui ne peuvent pas faire autrement. Cette influence du Conseil de sécurité que le Kremlin reconnaît implicitement par son souci d'obtenir un non-lieu dans l'affaire tchécoslovaque nous apparaît comme un élément positif non négligeable au service de la sagesse et de la paix.

Gérald Rudaz.

Courts métrages

● *Des avions-cargo de l'armée de l'air américaine ont débarqué, à Chicago, des troupes fédérales spécialement entraînées à la répression des émeutes. C'est en effet dans un climat lourd de menaces que se déroule la Convention Démocrate et d'exceptionnelles mesures de sécurité ont été prises pour faire face aux éventuelles manifestations. Pour pénétrer dans l'immeuble, entouré de trois réseaux de barbelés, les congressistes doivent franchir plusieurs barrages de policiers et d'agents des services secrets.*

● *Deux membres de la délégation tchécoslovaque conduite par le ministre Josef Korcak, ministre de l'Energétique qui vient de rentrer de Moscou où ils assistaient au Congrès international sur l'énergétique, ont décrit ainsi à Radio-Prague la cérémonie d'arrivée à Moscou du président de la République : « Nous avons vu passer le cortège mêlés aux Moscovites rangés sur les trottoirs. Les autorités ont en effet tout fait pour donner à l'arrivée l'aspect de toute arrivée normale d'une délégation gouvernementale. Brejnev, tout souriant, saluait la foule. Le président Svoboda, debout, devant lui, l'expression sévère et fière, observait sans bouger ce qui se passait autour de lui. Pas de trace de sourire et de saluts comme le montrent les images distribuées par la télévision ». Cette version des faits est d'ailleurs confirmée par les journalistes tchécoslovaques qui déclarent que les documents fournis par la TV moscovite ont été pris lors de rencontres précédentes. La photographie du président Svoboda arrivant souriant à l'aérodrome de Moscou est donc un faux, ont-ils conclu.*

Vous m'en direz tant

Lors de la catastrophe ferroviaire de Saint-Léonard, les Valaisans avaient surpris leurs Confédérés.

Trente minutes après l'accident déjà le premier blessé se trouvait sur la table d'opération.

Et il y en avait cent trente, dont aucun n'avait été laissé à l'abandon, ce qui attestait de la promptitude des secours, et de la bonne entente des chirurgiens.

L'affolement dans un tel moment peut gagner les médecins, le personnel, la population, alors que tout le monde, au contraire avait fait preuve de sang-froid.

Cet exemple de maîtrise a vivement impressionné les Vaudois qui avaient entendu parler d'une guerre au couteau, pour ne pas dire au bistouri, à l'hôpital régional de Sion.

Je dois confesser que je partage leur perplexité, et que je ne comprends rien à ces rumeurs.

Journaliste à Sion, lors de la fondation du nouvel hôpital, j'avais mis toute ma confiance en la personne du Dr Léon de Preux, et je constate une fois de plus qu'elle n'a jamais été trompée.

C'est lui qui a pris la direction des opérations, à l'occasion du drame que je viens d'évoquer et il a obtenu de tous les chirurgiens présents leur appui total, ce qui est tout en leur honneur et au sien.

Alors que vient-on nous chanter ?

J'ai essayé de m'informer, lors d'un bref passage dans la capitale valaisanne et j'ai rencontré des patients du Dr Léon de Preux qui semblent à bout de patience...

Non à cause de lui, bien sûr, mais à cause de ses détracteurs.

A se demander, vraiment, si les politiciens ne sont pas tout aussi dangereux que les trains, lorsqu'ils se mettent à dérailler...

Je pensais qu'on fêterait les trente ans d'activité du Dr Léon de Preux à l'hôpital régional de Sion, en lui témoignant, au moins officiellement, une gratitude que lui voue chacun de ses malades.

Eh bien, non.

C'est par les journaux qu'il a appris qu'il avait été congédié, et avec lui, l'équipe des anciens chirurgiens.

Il n'a plus droit qu'à quatre lits pour ses propres clients !

Ces Messieurs ont reçu leurs quatre mois comme de mauvais domestiques reçoivent leur quinze jours alors que tous ont été, non pas les larbins de l'administration, mais les serviteurs d'une cause.

Parce que le Dr Léon de Preux est à la fois médecin et chirurgien, il pourra certainement tenir le coup, mais les autres. Ceux qui ne sont que chirurgiens ?

Leur fermer l'hôpital, équivaut à ruiner leur situation.

Qui a fait ça ? Je l'ignore, et sans entrer dans un débat oiseux, je prétends qu'il s'agit d'une muflerie non seulement à l'égard du Dr Léon de Preux et de ses confrères, mais aussi de leurs malades.

Ces chirurgiens pouvaient s'attendre à des remerciements, non pas à être remerciés !

Toutes les règles de droit n'empêcheraient pas de penser qu'on a manqué à celles de la bienséance élémentaire.

Qu'il y ait la-dessous des trafics d'influence, des manœuvres personnelles, de savants calculs, je ne veux pas le savoir.

Même si cette cuisine était le fait d'un grand épicier, je n'y verrais que de la toute petite épicerie, et de la toute petite cuisine.

C'est triste pour les chirurgiens d'avoir à faire avec des cornichons !

André Marcel.

Le rapport de Dubcek

Le premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque et chef de la tendance libérale, Alexandre Dubcek, a pris la parole à la radio tchécoslovaque mardi à 17 h. 50.

Il a d'abord déclaré qu'« il faut éviter à tout prix toute effusion de sang et la confusion, mais cela ne signifie pas que nous adoptions une attitude de soumission ».

M. Dubcek a déclaré ensuite que la méfiance envers l'accord de Moscou n'était pas fondée et était nuisible. Il a annoncé que les armées d'occupation ont immédiatement gagné leurs cantonnements préalablement fixés et que certaines unités ont d'ailleurs déjà quitté le pays.

L'accord sur le retrait des troupes est réalisé et toute méfiance à cet égard est sans objet. M. Dubcek a poursuivi en disant que « toute notre activité est axée sur un retrait complet de ces forces ».

« Grâce à votre discipline et votre haute morale, nous avons pu revenir et reprendre le fonctionnement de nos institutions dans une situation dont la réalité ne dépend pas de notre seule volonté.

» Il faut que nos concitoyens comprennent, que la liberté d'expression sera momentanément restreinte, pour permettre le retour à la normale. »

» Ignorer la réalité pourrait mener à des perturbations et à l'anarchie et ce serait particulièrement dangereux », a encore déclaré M. Dubcek.

» La première chose à atteindre est la normalisation de la situation dans le pays, ce qui sera bien difficile dans la situation complexe actuelle, mais ce qui est indispensable pour pouvoir procéder à de nouveaux pas en avant.

» Cela comportera aussi des mesures limitant partiellement et temporairement la liberté d'expression dans la mesure où nous en avons pris l'habitude.

» Mais rendons-nous compte que plus tôt nous arriverons à consolider la situation, plus tôt nous réussirons à sortir de notre situation complexe actuelle. »

M. Dubcek a déploré les manifestations de méfiance qui se sont fait jour immédiatement après le discours de M. Svoboda. Il a exprimé l'inquiétude devant la possibilité d'un morcellement au sein du parti. « Je demande à toutes les organisations du parti de respecter, pendant quelques jours, mes consignes. Chef du parti, il me faut consulter les responsables régionaux et départementaux pour unifier nos positions et mettre au point notre prochaine conduite. »

M. Dubcek était visiblement en proie à une profonde émotion. C'est la gorge serrée, avec parfois des sanglots dans la voix, qu'il s'est exprimé au micro.

Etude sociologique sur la jeunesse suisse

Parvenus à l'âge de vingt ans, tous les jeunes sSuisses, sans distinction de rang social, sont tenus de se soumettre à une obligation civique inéluctable : l'école de recrues qui rassemble sous l'uniforme gris-vert et en colonnes par quatre les jeunes hommes venus de tous les milieux sociaux.

Ce rassemblement démocratique d'une classe de contemporains donne l'occasion d'un recensement qui ne manque pas d'intérêt pour ceux qui se préoccupent de la vie de notre pays. Nos futurs soldats sont alors soumis à un examen pédagogique ; mais ce ne sont pas tant les résultats toujours aléatoires d'un examen que nous voulons analyser que la classification sociale qui peut s'opérer dans ces conditions idéales. On ne peut nier en effet, la valeur d'un tel « échantillonnage ». Ces données que nous tirons d'un rapport sur ces examens pédagogiques permettent d'utiles comparaisons, ce d'autant plus qu'on peut juger d'une évolution s'étendant sur une période de vingt ans. Voici d'abord un premier tableau qui renseigne sur la **profession** des 32 952 recrues examinées en 1966 :

Profession	**1946** %	**1956** %	**1966** %
étudiants, professeurs empl. de commerce avec maturité	11,9	8,5	11,7
commerçants, empl. de bureau et de commerce, foctionnaires	13,1	12,1	12,8
ouvriers qualifiés, artisans	39	51,3	58,8
agriculteurs	17,9	11,1	7,1
ouvriers non qualifiés	18,1	17	9,6

Ce qui frappe d'emblée à la lecture de ces pourcentages, c'est l'augmentation très forte de la proportion de personnel qualifié, augmentation qui correspond à la régression du nombre d'agriculteurs et de manœuvres. **Ceci prouve que la formation professionnelle a fait au cours de ces dernières années des progrès remarquables chez nous.**

Une second tableau comparatif non moins intéressant permet de se faire une idée du degré de **formation scolaire et professionnelle** de la jeune génération.

Ecoles fréquentées	**1946** %	**1956** %	**1966** %
seulement école primaire	48	47,3	43,1
école secondaire	30	36	39,6
école professionnelle de commerce ou technicum	11	8,5	5,8
école moyenne supérieure et université	11	8,5	11,7

On sera étonné du fait qu'en 1966 encore, 43% de nos jeunes ne dépassaient pas le stade de l'école primaire ; il est vrai que ces chiffres datent de 1966 et que depuis la situation a dû s'améliorer ; il est vrai aussi qu'un jeune qui finit sa scolarité dans les écoles primaires peut fort bien devenir un ouvrier qualifié. On se réjouira de constater que la proportion de jeunes qui peuvent bénéficier d'un enseignement dans les écoles spéciales. Il est en revanche surprenant que la proportion d'universitaires soit restée la même depuis vingt ans.

Toutes ces indications permettront aux responsables de l'éducation de voir où les efforts doivent être portés en priorité.

La décision concernant le financement des routes nationales sera prise en octobre

La commission chargée d'étudier le financement des routes nationales a tenu sa 7e séance sous la présidence de M. Redli, directeur de l'Administration fédérale des finances et en présence de M. Celio, conseiller fédéral et chef du Département des finances et des douanes.

Elle a notamment examiné la question des frais d'exploitation et d'entretien des routes nationales. On sait que les cantons, divers parlementaires et un certain nombre d'associations d'automobilistes ont demandé que la Confédération assume la totalité de ces frais ou tout au moins la plus grande partie d'entre eux. Mais les débats de la commission ont surtout porté sur l'institution éventuelle de péages, soit sur l'ensemble du réseau soit seulement pour le passage des tunnels alpins. La commission a estimé qu'avant de pouvoir se pronocer définitivement sur une question aussi controversée, il importait d'examiner encore de plus près si des taxes fiscales spéciales pourraient être perçues sur le trafic commercial de transit traversant notre pays. Ce problème sera étudié par un groupe de travail dirigé par le professeur H. R. Meyer, délégué aux questions économiques du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie. La commission tiendra sa prochaine séance à la fin d'octobre.

Noblesse oblige

Sacs en cuir et gants assortis enrichissent le charme de votre personnalité, grâce à la compétence de votre spécialiste

MAROQUINERIE
Vallotton
Rue du Rhône SION ✆ (027) 2 11 06

DISTRICT DE CONTHEY

L'ASSOCIATION RADICALE DU DISTRICT DE CONTHEY A DÉLIBÉRÉ

Les délégués des différentes sections locales du parti radical du district ont siégé jeudi dernier, à la salle de la Coopérative de Chamoson sous la présidence de Me Jérôme Crittin.

Le premier point à l'ordre du jour, soit la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre faite par M. Martial Sauthier de Vétroz, secrétaire, fut ratifié à l'unanimité. Il s'agissait, en fait, de l'assemblée déroulée le 21 septembre 1967 à Vétroz, assemblée chargée d'enregistrer la démission de M. Francis Germanier en tant que conseiller national et de présenter éventuellement un nouveau candidat pour les élections fédérales du 29 octobre suivant. Nous avons connu en son temps les résultats de ces délibérations.

Cette même campagne électorale tint une large place dans le deuxième point, c'est-à-dire le rapport présidentiel ou, si l'on veut, le rapport d'activité de l'association. Ainsi que l'on s'en souvient, en effet, une innovation y fut apportée en ce sens que l'on mis sur pieds des assemblées de sections groupées qui se déroulèrent à Nendaz, Conthey et Ardon. A part celà il est à noter les diverses séances du comité central du Parti radical démocratique valaisan précédant certaines votations (amnistie fiscale, loi sur le tabac) et comportant des prises de position à leur égard. Me Crittin donna lecture ensuite d'une lettre émanant de notre nouveau conseiller national Me Aloys Copt qui, en tant que président du PRDV, remercia l'Association et son comité pour l'excellent travail fourni durant la campagne électorale de l'automne dernier. Le président de l'association rapporta également sur la réorganisation du « Confédéré » tout comme M. Marc Germanier, délégué au comité directeur du Parti radical valaisan. Les membres présents ne purent qu'applaudir à la solution réjouissante apportée au problème de notre organe politique et dont nous aurons encore tout loisir d'en reparler comme d'apporter au lecteur certaines précisions.

On en vint au renouvellement du comité ; Me Crittin déclina un nouveau mandat, cependant, sur propositions de MM. Marc Penon, président de Vétroz, et Charles-Marie Crittin, président de la section de Chamoson, souhaitant par la même occasion la bienvenue aux délégués des communes voisines, son remplacement fut renvoyé au printemps 69, une fois les élections communales passées ; ce qui n'est que conforme au règlement puisque selon le protocole Me Jérôme Crittin avait été élu la dernière fois pour la période s'étendant de 1965 à 1969, devait préciser le secrétaire Sauthier.

Quant à la nomination du délégué au comité directeur du PRDV, sur proposition de M. Martial Sauthier, Me Charles-Marie Crittin est élu à l'unanimité en remplacement de M. Marc Germanier, de Conthey, démissionnaire.

Au comité central du PRDV, Nendaz demeure représenté par M. Gilbert Fournier, président de la section, tout comme Ardon par M. René Tellenbach, conseiller communal. Conthey qui perd son siège au comité directeur au profit de Chamoson en gagne un au comité central avec M. Pierrot Fontannaz, suppléant-député qui remplacera M. Gabriel Crittin, décédé.

Que devient Vétroz dans tout çà ? Cette section aura un représentant au comité central dès le printemps puisque c'est un Vétrozain qui assumera la présidence l'an prochain, ceci, selon un tournus établi qui devait favoriser Ardon puis Conthey qui se désistèrent au profit du vient-ensuite, Vétroz. On sait que la charge de président de l'Association correspond automatiquement à un siège au comité central du PRDV.

En ce qui concerne l'examen de l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués du PRDV qui se déroulera à Charrat le 7 septembre prochain, on retint principalement l'élection d'un nouveau président cantonal, le district de Conthey ne présentera pas de candidat.

Les divers ne furent pratiquement pas utilisés si ce n'est par le président lui-même qui présenta à l'assemblée une proposition de la jeunesse, soit l'Association des Jeunesses radicales du district, revendiquant une représentation au sein du comité. En l'absence de M. Michel Délèze, président AJRDC excusé pour la circonstance, il revint au secrétaire, soit le président de la JR de Vétroz, d'apporter certaines précisions demandées par l'assemblée. Il fut en effet convenu au sein du comité AJRDC que deux délégués, en principe le président et le secrétaire seraient habilités à représenter la jeunesse parmi les aînés, avec voix consultatives cependant. Or, les jeunes ne s'y attendaient pas et furent comblés puisque non seulement cette demande fut agrée sans discussion mais sur propositions de MM. Charles-Marie Crittin et Marcel Sauthier, trois délégués de la Jeunesse furent acceptés et non seulement avec voix consultatives mais à part entière. Bel exemple de collaboration entre jeunes et aînés et surtout de compréhension de la part de ces derniers !

Le comité ARDC passe ainsi de 11 membres (4 sections à 2 délégués chacune et la cinquième, celle ayant eu le plus grand nombre d'électeurs radicaux lors des précédentes élections, à trois délégués, ceci pour obtenir l'imparité du nombre) à 13 membres, (les 5 sections sont mises sur un pied d'égalité avec deux délégués chacune, l'imparité sera obtenue par le fait que les jeunes arrivent avec trois délégués). Les noms des délégués de la Jeunesse tout comme celui du candidat vétrozain à la présidence de l'Association sont à choisir d'ici le printemps 69.

En attendant, la prochaine séance de l'ARDC a été fixée au mois de janvier, la section de Conthey accueillera les délégués.

Observator

Jeunes musiciens du district de Conthey, attention !

Si le comité de l'Association des Jeunesses radicales du district de Conthey réuni tout récemment à la salle de l'Union de Vétroz avait à délibérer sur une éventuelle représentation des jeunes au sein du comité de l'Association radicale de ce même district ; il décida également de remettre sur pieds la fanfare des jeunes pour la troisième année consécutive, étant donné que cette formation a fait l'objet d'une invitation de la part du comité d'organisation du 38e Congrès JRV qui se déroulera le 8 septembre à Riddes.

Nous rappelons donc à tous les jeunes musiciens de Nendaz, Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson (y compris Saint-Pierre-de-Clages et Grugnay) qu'une répétition a lieu jeudi 29 août à la salle de l'Union à Vétroz à 20 h. 30 sous la direction de Pigeon Haenni.

Les musiciens sont attendus le plus nombreux possible afin que le succès 69 soit digne des précédents.

Le Comité

la route... la route...

PAS DE ROUGE A LÈVRES DANS UNE VOITURE AU SOLEIL

Chacun sait comme il est désagréable d'entrer dans une voiture surchauffée par le soleil alors qu'elle se trouvait en stationnement. Pourquoi pareille température ? Parce qu'en passant à travers les vitres les rayons ont multiplié leur ardeur. Non seulement la voiture est devenue inconfortable, mais la chaleur qui y règne risque de faire exploser les flacons sous pression tels qu'extincteurs, bombes de réparation pour les pneus ou... laque pour la coiffure de Madame. S'il n'est pas possible de garer ailleurs, il ne faut pas oublier de laisser quelques millimètres d'ouverture au haut des glaces de façon à permettre la circulation d'air. En aucun cas ne laisser un enfant ou un animal dans une voiture parquée dans ces conditions : il y a eu déjà trop d'accidents provoqués par ce genre d'imprudence !

Le soleil ternit les couleurs. Il est nocif pour le caoutchouc, qu'il durcit et rend cassant. Les pneus, les balais d'essuie-glace et les entourages de fenêtres sont donc les premières victimes de Phœbus. Quand il n'y a pas de place à l'ombre, mieux vaut recouvrir les pneus de papier ou de toile et enlever les balais d'essuie-glace - qui se décrochent facilement - pour les mettre dans le casier à gants ou n'importe où à l'abri du soleil.

Quelle erreur, Madame, de laisser dans l'auto une plaque de chocolat ou votre bâton de rouge à lèvres ! Même si la voiture est à l'ombre au moment où vous la quittez, songez que l'astre du jour poursuit sa course.

Il est évident que les voitures de teinte claire ont moins tendance à se chauffer que les foncées, les carrosseries brillantes moins que celles qui sont devenues mates, les garnitures intérieures claires moins que les sombres, celles qui sont en tissu moins que celles en simili cuir, surtout foncé.

Encore une chose : savez-vous qu'un lavage de la voiture au soleil provoque sur la carrosserie de vilaines taches de calcaire qu'il est très difficile de faire disparaître ?

T.C.S.

CONTHEY

...ET QUELLE INAUGURATION !

Il n'y a pas de doute, lorsque les radicaux de Conthey décident d'organiser une manifestation, ils ne laissent rien au hasard ; preuve en soit ce que nous avons vécu dimanche dernier dans cette belle commune.

Il faut dire d'emblée que tout ceci était plus l'apanage de la fanfare La Lyre que celui du parti, mais, comme tous les deux ne font somme toute qu'un, tirons le chapeau aux organisateurs et au président du comité, M. E. Remondeulaz. Beaucoup de soucis, de discussions et d'énervement ; ils ne sont qu'un souvenir oublié, car l'essentiel tout de même, ce fut la réussite complète de la fête.

D'emblée et avant d'entrer dans les détails, remercions chacun de sa participation active et de son effort personnel. Les fatigues s'estompent rapidement pour faire place aux réminiscences d'agréables moments passés en compagnie d'amis et connaissances. Malgré la chaleur de cet été enfin retrouvé, les Contheysans sont restés en grand nombre au village pour assister à l'inauguration elle-même et au cortège qui a suivi. Le comité de la La Lyre en est très reconnaissant.

Pour couper court à toutes discussion, il faut préciser que le comité avait décidé de n'appeler que deux conférenciers, à savoir : un représentant du parti cantonal et le président de la Fédération des fanfares radicales du centre. La période des vacances provoqua des difficultés de contacts et nous avons été heureux d'accueillir M. Jean Vogt, secrétaire cantonal du parti valaisan. Nous relaterons plus loin quelques extraits de son allocution fort écoutée et qui mérite réflexion. Quant à M. Jean Cleusix, président du rassemblement des fanfares du centre, c'était à lui qu'il incombait la périlleuse tâche de présider à l'inauguration et de satisfaire ensuite l'auditoire de la halle de fête par un exposé des plus fouillé. Enfin, parmi nos invités, M. Francis Germanier, ancien Conseiller national, a accepté de s'exprimer également.

Revenons à notre inauguration. Malgré un peu de retard, que tous pardonneront volontiers, la cérémonie a pu commencer vers 13 h. 30 par une sonnerie de trompettes exécutée par trois jeunes musiciens de La Lyre. Le major de table de la journée, M. Jeltsch, qui a d'ailleurs accompli sa tâche magnifiquement bien, donna la parole au président Jean Cleusix. Ce dernier salua les fanfares invitées disposées en carré autour du podium dressé pour la circonstance.

Rappelons les noms des sociétés qui avaient répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été faite : L'Union de Vétroz, La Concordia de Nendaz, La Villageoise de Chamoson, La Contheysanne d'Aven-Conthey, Les Tambours de Conthey.

Puis l'Union de Vétroz joua une marche, pendant que le nouveau drapeau enrubanné arrivait porté par le banneret de Nendaz et entouré de la marraine, Mme Marcelle Schmid-Sauthier et du parrain, M. Léon Germanier.

Moment émouvant, certes, mais combien significatif : la présentation de cette bannière libérée de ses attaches. D'ailleurs, M. Cleusix sut le rappeler à toutes les sociétés et la population qui était présente.

Ensuite, pendant que La Concordia de Nendaz joue « au drapeau », le nouveau drapeau de La Lyre, accompagné du parrain et de la marraine toujours, va vers chaque société, salue en s'inclinant et regagne ensuite la place qui lui est définitivement destinée.

Une marche exécutée par la Lyre met un terme à la première partie de la manifestation empreinte de simplicité comme nous les aimons. Avant le vin d'honneur, offert par la Municipalité de Conthey, le président du Parti radical, M. Marcel Sauthier, apporta le message traditionnel de bienvenue.

Sur l'ordre du major de table, chaque société part ensuite, en cortège et en jouant, jusqu'à la halle de fête où la partie officielle devait se terminer.

Premier orateur à s'exprimer devant la nombreuse assistance, ce fut M. Jean Cleusix. Il s'exprima sur un problème qu'il connaît bien, celui de la condition agricole dont l'avenir touche de plus en plus à l'incertitude. Son exposé nous paraissait important, nous vous citons in extenso (comme d'ailleurs pour M. Vogt) quelques passages significatifs :

Il y a quelques années encore, nous comptions dans le monde politique suisse. Aujourd'hui, on nous écoute encore, certes, mais d'une oreille distraite et sans donner un semblant de suite à nos différents postulats. Une des raisons est que la puissance électorale de la paysannerie a fortement diminué sur le plan suisse. Autrefois, il n'était pratiquement pas possible de légiférer sans l'accord du paysan dans notre république. Nous représentions une force avec laquelle les partis, les autres secteurs de l'économie devaient compter. Cela les incitait à composer avec nous et nous avions le plaisir de temps à autre de saluer le succès d'une de nos initiatives. Maintenant, sur l'échiquier électoral suisse, nous sommes un pion presque négligeable, une force sur laquelle les politiciens ne misent plus avec autant de certitude qu'auparavant. Une autre raison c'est l'évolution de notre politique de consommation. L'agriculture représentait il n'y a pas si longtemps un apport primordial et indispensable à la ménagère suisse. Depuis le dernier conflit mondial, les échanges internationaux se sont multipliés à une telle cadence que notre apport, d'essentiel qu'il était, est devenu complémentaire. La politique d'importation a ouvert presque sans aucune retenue les frontières de l'Helvétie à tel point qu'en 1966 déjà, la Nouvelle Gazette de Zurich, faisant état du régime trop libéral de nos importations, devait proclamer que notre pays est, compte tenu de la population, devenu le plus gros importateur de produits agricoles du monde. Enfin, l'invasion du machinisme, préparée par une publicité d'un volume et d'une intensité extraordinaire, a déclenché, chez le citoyen suisse, l'obligation absolue de réduire à des proportions extrêmement restreintes la part du revenu de chacun qui peut être consacrée à l'alimentation.

M. Cleusix rappelle encore que notre niveau de vie actuel est encore acceptable si l'on tient compte des données exactes de l'économie suisse. Toutefois, sans une paysannerie forte et prospère, l'équilibre de notre édifice économique est rompu.

M. Francis Germanier monta ensuite sur le podium et fit un vibrant appel au bon sens des citoyens. Il demanda que tous les habitants de ce canton montrent l'exemple avant de faire des reproches à leurs amis confédérés. La consommation de nos fruits doit se faire partout et le dessert à la table de famille ne doit pas être supprimé pour permettre de payer la benzine que réclame la voiture. Il a mis, d'autre part, sérieusement en garde son auditoire sur certaines manœuvres de politiciens qui, pour redorer leur blason, n'hésitent pas à exciter les cultivateurs. Chaque revendication doit être ferme, intelligente et réfléchie, ce n'est d'ailleurs que dans cette voie que nous serons écoutés et respectés.

Enfin, pour conclure la partie oratoire, M. Jean Vogt, en technicien politique, déclara ce qui suit :

La date d'aujourd'hui et l'année 1968 n'ont pas été choisies par hasard pour inaugurer la nouvelle bannière de La Lyre qui, à Conthey comme ailleurs, est le ciment d'un radicalisme actif qui désire se manifester comme une force importante avec laquelle on doit compter, au lieu de se contenter d'être un appoint destiné à servir l'intérêt politique d'autres partis. Nous tranchons donc à vif dans le sujet politique et électoral et je voudrais que vous compreniez, amis de Conthey, que les dirigents du PRDV attendent beaucoup des futurs résultats de la nouvelle orientation que vous imprimez à votre action politique, soit au mois de décembre, soit au mois de mars prochain. Je pense que j'ai été suffisamment clair pour être bien compris et je forme mes meilleurs vœux pour le succès du parti et de ses responsables qui ont pris leur tâche au sérieux.

Cela dit, nous ne pouvons aujourd'hui fermer égoïstement les yeux sur les événements de l'Europe de l'Est qui voient une puissante armée écraser un pays quasiment sans défense, mais animé d'un patriotisme qui place la liberté et le bonheur des peuples au-dessus de la puissance des canons et des tanks. Nous ne pouvons pas non plus ignorer que les USA entretiennent en Asie un contingent de plus de 500.000 hommes et que la Grande-Bretagne, en toute bonne conscience, dote le Nigeria d'un armement destiné à l'assassinat des populations du Biafra. Nous ne pouvons pas nos plus ignorer que le chef de l'église romaine, par sa visite trop retentissante à Bogota, ne supprimera pas l'esclavage scandaleusement entretenu par les grands propriétaires et une armée qui renverse les gouvernements avec la même facilité qu'on met chez nous à organiser les grandes manœuvres. Nous savons aussi que cette visite ne supprimera pas non plus la surpopulation dans des régions sous-instruites où le peuple cherche dans la religion mal comprise, le secours et les solutions qui devraient émaner de gouvernants, malheureusement paralysés par quelques privilégiés et par la crainte de l'assassinat substitué aux lois.

Il traita ensuite des subventions fédérales et du système des importations de produits étrangers. Il continua ainsi :

Notre canton, encore considéré comme économiquement très moyen, voire faible, doit vivre aux crochets de la Confédération. C'est d'abord une situation humiliante pour des citoyens qui ont utilisé au mieux les ressources de leurs terres, même si l'on constate ici et là des abus dans certaines cultures, abus excusables en partie et bien compréhensibles puisqu'ils traduisent l'incertitude du paysan devant la rémunération problématique de certaines autres cultures. Le paysan essaie donc de pratiquer des cultures compensatoires qui l'indemnisent de la perte subie par des produits de haute qualité, mais victimes du fonctionnement boiteux du système des phases d'importation. M. Vogt lance ensuite un appel aux responsables de l'agriculture afin qu'un organisme de défense politique, sérieux et impartial soit mis sur pieds, avec lequel l'Autorité fédérale doive compter. Le parti radical a donc une carte importante à jouer dans ce secteur. A lui de choisir s'il préfère la laisser jouer par des démogogues professionnels.

Nous ne pouvons pas demander au « Confédéré » une page du journal pour relater en entier tous ces discours, bien que l'intérêt nous l'autoriserait. De toute façon, c'est avec un réel plaisir que nous avons écouté des politiciens intelligents, actifs, que nous félicitons encore et que nous remercions de leur participation.

Relevons que, durant l'après-midi, toutes les fanfares se sont produites sur scène. Présentation impeccable, morceaux choisis, toutes ont mérité des compliments.

C'était donc un dimanche à Conthey comme il y en aura d'autres dans ce petit pays cher à nos cœurs. Rappelons-nous, pour conclure, la devise de la première société de musique radicale fondée dans notre commune en 1909 : La Liberta. En ces jours sombres dont certaines parties du monde sont victimes, elle prend une signification toute spéciale. La liberté ne s'achète, ni ne se vend. Pour nous, Suisses, elle est dans notre nature d'hommes libres, profondément attachés à leur terre.

JcB.

ARDON

Association Nationale des Amis du Vin

Chers Amis du Vin,

L'assemblée générale de l'ANAV aura lieu cette année à Martigny, le 28 septembre prochain, date de l'ouverture du Comptoir de Martigny.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur cet événement important de la vie de notre association.

Nous attendons une participation record. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au moyen du bulletin de versement que vous allez recevoir.

Cette journée débutera par le cortège auquel nous nous joindrons. Départ de la gare de Martigny à 10 h.

Le vin d'honneur sera distribué, et bien entendu nous aurons le plaisir de faire l'ouverture officielle du Comptoir.

Un banquet gastronomique saura attirer tous les gourmets.

Pour suivre, un aperçu de la vie de l'ANAV, avec remise de quelques décorations.

Enfin nous clôturerons cette journée par la visite officielle du Comptoir de Martigny.

A bientôt, chers confrères.

Le Comité.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 29 août

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 7 25 Le bonjour de Colette Jean - 8 00 9 00 Informations. 9 05 Pas mal et vous - 10 00 11 00 12 00 Informations - 11 05 Spécial-vacances. 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le film : Les enfants du capitaine Grant. 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations - 14 05 Sur vos deux oreilles. 14 30 Le monde chez vous - 15 00 Informations - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations - 16 05 Le rendez-vous de 16 heures - 17 00 Informations - 17 05 Jeunesse-club - 18 00 Informations. 18 05 Le micro dans la vie - 18 45 Sports - 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Signes particuliers - 20 00 Magazine 68 - 20 20 Micro sur scène - 21 10 Les grandes figures oubliées de l'Histoire suisse. 21 40 Le refus, de Pierre Walker - 22 10 Intermède musical - 22 30 Informations. 22 35 Médecine - 23 00 Araignée du soir. 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Vendredi 30 août

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 7 45 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 8 00 9 00 Informations - 9 05 Les jolies colonies de vacances - 10 00 11 00 12 00 Informations. 11 05 Spécial-vacances - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Mémento sportif. 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations. 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles - 14 00 Informations - 14 05 Chronique boursière - 14 10 Pour les enfants sages - 15 00 Informations. 15 05 Concert chez soi - 16 00 Informations. 16 05 Le rendez-vous de 16 heures. 17 00 Informations - 17 05 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 05 Le micro dans la vie - 18 40 Chronique boursière - 18 45 Sports - 18 55 Roulez sur l'or - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 La situation internationale - 19 35 Signes particuliers - 20 00 Magazine 68. 20 35 Festival de musique de Montreux : Orchestre radiosymphonique de Berlin - 22 30 Informations - 22 35 Les chemins de la vie - 23 00 Au club du rythme - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Télévision

Jeudi

16 00 En la cathédrale d'Oslo : Mariage de Son Altesse royale le prince héritier Harald de Norvège avec Mlle Sonja Haraldsen - 18 15 Rome : Championnats du monde de cyclisme professionnel sur piste - 18 40 Bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot - 18 50 Rendez-vous - 19 15 TV-spot - 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 25 A Rome : Cyclisme - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Simple police (film) : La loutre électrique - 20 40 Cinéma roumain - 21 30 Perspectives humaines - 21 50 Film : La Party - 22 15 Rome : Cyclisme. 22 45 Téléjournal - 22 55 Soir-information.

Vendredi

18 40 Bulletin de nouvelles - 18 45 TV-spot - 18 50 Avant-première sportive - 19 15 TV-spot - 19 20 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 25 Le film : La rivière de perles - 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Film : La bonne planque, avec Bourvil - 23 15 Téléjournal - 23 25 Soir-information.

Cours des billets

Franc français ...	74 ½	-	79 ½
Livre sterling ...	10,20	-	10,40
Mark allemand ..	106,—	-	108,50
Franc belge	8,20	-	8,45
Dollar	4,27½	-	4,31½
Lire italienne ...	68,—	-	70 ½
Pesetas	6,—	-	6,30

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Tiré du célèbre roman de Jean Bruce, voici le premier film français d'action totalement physique : CINQ GARS POUR SINGAPOUR, avec Sean Flynn, encadré par une poignée de cascadeurs.

Cinéma CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Les découvertes de la science au service de la bonne humeur... ou les 400 coups d'un savant farfelu : LE FOU DU LABO 4, avec Jean Lefèbvre, Maria Latour, Bernard Blier et Pierre Brasseur.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 28 - Frank Sinatra, Clint Walker et Tommy Sands dans un film de guerre puissant, dramatique et réaliste : L'ILE DES BRAVES. - Dès vendredi 30 - Un « Western » italien, signé Bob Robertson : POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS.

Quiproquo

— Il faut que j'achète un billet pour le 7 septembre.
— Tu as le temps.
— Et si je n'en trouve plus le 7 !
— Le jour de l'ouverture ? Tu perds la tête !
— Qui te parle d'ouverture ?
— Toi !
— Moi !
— Tu as bien dit le 7 septembre, jour d'ouverture du Comptoir Suisse ?
— Et alors ? Le 7 septembre, c'est aussi le premier samedi du mois.
— Ah ! C'est juste ! C'est le jour du tirage de la Loterie romande.
— Avec un gros lot de 100.000 francs, je tiens à avoir un billet !

P 50 L

Employée de maison

sachant cuisiner, est demandée pour tenir le ménage de 1 ou 2 personnes. (Bas-Valais). - Très bons gages. Entrée de suite ou date à convenir.
Ecrire s/chiffre *PC 31766 à Publicitas, 1951 SION, ou téléphoner au (025) 4 23 62*
P 31766 S

La Commune de Sierre engagerait pour la période de construction de ses immeubles scolaires aux Liddes et à Goubing

1 surveillant de chantier

pour la direction des travaux.
Date d'entrée : à convenir.
Les offres manuscrites avec références et prétentions de salaire sont à adresser à *M. Salzmann, président, jusqu'au 9 septembre 1968.*

L'Administration communale.

Chambre meublée

Nous cherchons, pour un employé temporaire, à partir du 1er septembre 1968, une chambre meublée pour la durée d'environ 3 mois.
Faire offre à *LONZA S. A., Usines électriques, bureau d'exploitation, 1904 Vernayaz.*
P 279 S

Confiez toutes vos annonces à « **Publicitas** »

GIOVANOLA

Nous désirons engager le plus rapidement possible, pour nos divers CHANTIERS, quelques

chefs-monteurs
monteurs et
soudeurs

Places stables, bons salaires, semaine de 5 jours, caisse de pension et autres avantages sociaux, frais de déplacements pour travaux effectués hors de Monthey.

Offres écrites, ou par téléphone, au Chef du Personnel de la Maison

GIOVANOLA FRÈRES S. A., 1870 MONTHEY
(Valais) - Tél. 025 / 4 19 51.

Constructions métalliques et mécaniques - Chaudronnerie.
OFA 06.397.02 L

L'annonce reflet vivant du marché

Nous vous offrons une situation de premier ordre

Nous cherchons trois nouveaux collaborateurs qui s'occuperont de **l'organisation systématique de notre vente de meubles et aménagement dans les rayons**

SION
MARTIGNY
MONTHEY

Il s'agit d'une tâche variée et intéressante.
Si vous êtes consciencieux, dynamique...
Si vous aimez les contacts humains...
Si vous êtes capable d'organiser votre travail méthodiquement...
Si vous voulez réussir, adressez votre offre ou demandez un rendez-vous à l'adresse suivante :

Case postale 373 - 1951 SION. P 94 S

Je suis certain
que nombre de choses ont changé dans votre intérieur, ces dernières années.
Et vos assurances ?

Voulez-vous que nous en parlions, chez vous ?

Si quelque chose a changé, vos assurances doivent être adaptées.

Celui qu'on n'attendait plus

Feuilleton du Confédéré
HÉLÈNE SIMART
Roman

Copyright by Edition Tallandier

37

N'ayant jamais connu le délicieux mensonge du rêve, elle ne savait pas rêver. Construire un fragile édifice vite détruit. Saisir au vol un plaisir passager. Si Patrice avait été digne d'elle, un loyal et honnête garçon, les choses auraient pu être si différentes. Soudain, les bras de Patrice quittèrent sa taille. Il venait d'apercevoir la comtesse Hortense aborder Marianne, lui dire quelques mots. Et Marianne n'osait sans doute rien répliquer. Elle cherchait en vain son défenseur. Déjà, elle se dirigeait vers la sortie d'une allure vaincue.

— Excusez-moi, Astrid.

Il ne devait pas laisser partir Marianne. Dieu seul savait où elle pourrait aller terrer sa déception. Elle était fort capable d'agir sur un coup de tête et de quitter immédiatement le château.

Mais que faisait donc Paul ? Avait-il reçu une absurde consigne ? Il n'était pas sot à ce point.

Patrice rattrapa la jeune fille au moment où elle allait discrètement franchir le seuil.

— Pourquoi partez-vous maintenant ? Rappelez-vous ce que je vous ai promis à l'issue de cette soirée. Je parie que la comtesse Hortense vous a dit quelque chose d'humiliant ?

Elle rougit légèrement, sans protester.

— Peu importe ! Elle m'a surtout dit qu'il ne fallait pas compter sur la présence de son frère. Elle a même ajouté que je m'en passerai volontiers ; une insinuation que je n'ai pas comprise.

— Marianne, je vous ordonne de ne pas quitter cette pièce, sous aucun prétexte. Vous m'entendez ? Je vais à la recherche de Paul. C'est bien le diable si je ne le déniche pas dans quelque coin. Que peut-il faire ? Il m'avait pourtant promis... Attendez-moi sagement.

Avant de s'éclipser, il revint sur ses pas pour prévenir Astrid et s'excuser encore. Il ne la retrouva pas à la place où il l'avait laissée, il y avait à peine quelques secondes. Il la chercha des yeux, la découvrit auprès d'un jeune homme très grand et très brun. Cela lui fit un choc bizarre. Astrid riait, le visage renversé, offert auy lumières qui éveillaient des lueurs roses sur ses épaules nues. Il fronça les sourcils, fit quelques pas hésitants, renonça.

«De quoi te mêles-tu, mon vieux Patrice, et de quel droit peux-tu l'empêcher de rire et d'être belle ? C'est toi-même qui l'as voulu. »

X

Il trouva l'oncle Paul, sombrement méditatif, devant la bibliothèque contigüe au salon, guettant la joie des autres avec un air frustré. Patrice ne put s'empêcher de rire en l'apercevant.

— Paul, que faites-vous ici, tout seul ? On vous attend, on vous attend même avec une grande impatience.

— On pourra facilement trouver à me remplacer, fit Paul d'un air bizarre.

Patrice le contempla, effaré.

— Ecoutez, Paul, il y a quelque chose qui ne va pas. Vous avez un comportement totalement différent, ce soir.

— Un comportement qui m'est dicté par le changement de situation.

— Si vous ne parlez pas un langage clair, nous n'en sortirons jamais. Que se passe-t-il - Ne tenez-vous plus à Marianne ?

— Et vous ?

— Moi ? Mais il n'a jamais été question de cela. Un peu de bon sens, mon cher Paul. Quelle diable d'idée allez-vous chercher là ?

— Le visage renfrogné s'éclairait. L'oncle Paul tendit les mains en un élan irraisonné de confiance.

— Patrice, pouvez-vous me jurer que vous ne faites pas la cour à Marianne ?

— Qui vous a fourré cette pensée saugrenue dans la tête ?

— Hortense, avoua piteusement l'autre en courbant le front. Elle m'a juré vous avoir vus tous les deux dans une attitude qui n'admettait aucun doute. Que vous vous étiez promenés ensemble, que vous n'arrêtiez pas de dire qu'elle était parée de toutes les qualités, de vanter son charme à tous moments.

— Je ne le nie pas. Marianne es la compagne idéale. Mais pour vous, mon cher Paul, pas pour moi. Moi, c'est différent...

Il revit la silhouette d'Astrid auprès du grand garçon brun, son visage s'assombrit.

— Ne perdons pas un temps précieux, dit-il en entraînant son compagnon.

* * *

Ayant bu coup sur coup deux verres de champagne, Patrice se sentit un peu mieux, jeta un regard incisif autour de lui, découvrit la comtesse, le visage adouci d'un sourire. Il s'avança vers la piste, fit un signe impératif aux musiciens qui s'arrêtèrent étonnés.

Tous les regards étaient dirigés vers lui. Le jeune châtelain voulait-il faire un discours ? Pourquoi, en ce cas, ne pas attendre la fin de la danse ? Personne ne pouvait supposer que c'était la faute d'une tête blonde un peu trop rapprochée d'une brune chevelure.

— Mes amis, commença Patrice, je veux que notre réunion de ce soir, qui renoue avec de lointaines traditions, soit encore égayée par l'annonce d'une heureuse nouvelle. Celui que nous appelons tous familièrement et affectueusement « oncle Paul » a l'honneur et le plaisir de vous apprendre ses fiançailles.

Un murmure étonné courut parmi la foule des invités. Les sourires glissèrent derrière les éventails. Quel âge avait-il donc, cet oncle Paul ? Jusqu'ici, on l'avait toujours considéré comme un vieux garçon sans aucune séduction. Et qui épousait-il ?

Mais l'élan était donné. Aucun préjugé, aucune mauvaise humeur n'avaient leur place dans le cercle brillant. Les esprits chagrin étaient en déroute, la vieille citadelle était vaincue, elle croulait de toute part.

— Je vous présente l'heureuse élue, la charmante Marianne.

Les applaudissements fusèrent. On s'approcha du couple pour le féliciter. Rose de joie, Marianne souriait largement à tous, en serrant avec une certaine timidité, qui allait en s'amenuisant, les mains tendues vers elle.

Patrice contemplait son œuvre avec satisfaction. Le son d'une voix irritée le fit se retourner. La comtesse Hortense... Il soupira, résigné. Il s'était attendu à cet ultime assaut et lui fit front avec une ironie retrouvée :

— Vous avez quelque chose à dire, Madame ? Sans doute votre frère n'a-t-il pas atteint sa majorité .

— Je n'ai rien à dire, gronda la comtesse, les yeux brillant d'une sainte colère Vous désavouer ce soir serait me couvrir de ridicule. Paul est assez grand pour faire la plus grande bêtise de sa vie. Il n'y a pas d'âge pour en commettre. Qu'il l'épouse donc puisque vous avez décidé de nous humilier, de nous abaisser, de nous rendre la risée de cette ville.

(à suivre)

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

Le triomphe de Tibor Varga

Avant le concert de mardi soir à la salle de l'Hôtel de Ville, mon ami Luc me disait : « Je ne comprends pas comment on organise des concerts en plein mois d'août et pendant la saison des vacances. Il n'y aura pas cinquante personnes au concert de Tibor Varga. » Comme toujours mon ami Luc a eu tort. En effet quelle ne fut pas la surprise générale de constater que la salle de l'Hôtel de Ville était comble dans tous ses recoins d'une foule de mélomanes venus non seulement de la cité d'Octodure mais encore des régions voisines composée également de touristes de passage.

L'initiative des Jeunesses musicales aidée par l'appui de la bourgeoisie a donc eu le plus net succès. Ce sera là un encouragement pour les prochains concerts prévus au cours de la saison 1968-1969. De nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation culturelle et avaient tenu à apporter leur soutien à la cause de la musique. Le célèbre quatuor Tibor Varga comprenant le maître lui-même comme premier violon, Judith Justice comme second violon, Gilbert Varga comme alto, et Suzy Varga comme violoncelliste, a présenté des œuvres de classe, à savoir le Quatuor KV 467 en do majeur de Mozart, le Quatuor Op. 10 en sol mineur de Debussy et le Quatuor Op. 58 No 1 en fa majeur de Beethoven.

Il ne nous appartient pas de faire une critique musicale de cette interprétation qui fut remarquable et d'une parfaite maîtrise d'expression.

Personnellement nous préférons la puissance et l'ampleur du piano dans l'interprétation des chefs-d'œuvre de la musique classique. Le violon a quelque chose d'assez difficile et aride, d'une étonnante sobriété et, parfois, d'une certaine sécheresse d'expression. Il faut souligner que le quatuor Tibor Varga n'a pas du tout donné cette impression, mais au contraire a déchaîné les enthousiasmes des auditeurs par une interprétation toute de nuance et de perfection. Vivement applaudis, les jeunes musiciens ont connu un succès total et nous avons rarement vu une salle aussi vibrante que celle de mardi soir à l'Hôtel de Ville.

Nous tenons à féliciter vivement la section locale des Jeunesses musicales pour son magnifique départ dans la saison et à remercier la Bourgeoisie de Martigny pour son appui à la cause de la musique dans la cité d'Octodure.

Auditor

MARTIGNY

9me Comptoir de Martigny

Comptoir des Sports ou Sports de Comptoir

La Foire Exposition du Valais est tellement entrée dans les mœurs valaisannes d'une part et suisses d'autre part que les sports eux-mêmes ont acquis droit de cité au Comptoir de Martigny.

Cette année verra se dérouler la 9me édition du Rallye du vin dont l'histoire est étroitement liée à celle du Comptoir.

Ce Rallye, qui réunit plus de 100 équipages en provenance de toute la Suisse, ouvre magnifiquement bien le programme sportif du Comptoir. Tout au long de la manifestation, c'est-à-dire du 28 septembre au 6 octobre, des tournois de pétanque, de basketball, des rencontres de football ont été mises sur pied.

A cela il convient d'ajouter les combats de reines du dimanche 6 octobre.

C'est bien dire que le Comptoir de Martigny remplit la mission qu'il s'était assignée : « Présenter le Valais sous tous ses aspects » !

Concours de chanteurs amateurs

Au restaurant « Olympic » du camping de Martigny est organisé, vendredi 30 août, dès 20 heures, un concours de chanteurs amateurs.

Une vingtaine de concurrents et concurrentes sont d'ores et déjà au départ de ce concours qui peut constituer, pour les meilleurs, une chance de faire carrière dans la chanson.

Ce sont les auditeurs eux-mêmes qui établiront le classement alors que le célèbre animateur de la radio, Henri Dès, se produira en grande attraction.

Martigny - U. S. Campagnes

Samedi soir 31 août, à 20 heures, le FC Martigny recevra sur son terrain du Stade Municipal, l'équipe genevoise de US Campagnes. Les deux formations ont obtenus dimanche dernier des résultats encourageants : Martigny en allant battre dans son fief le FC Meyrin par le score de 6 à 2, et Campagnes en allant cueillir un point sur le terrain de l'ex-pensionnaire de ligue B, Moutier.

Campagnes, on le sait, est une équipe très coriace, qui lutte sans cesse ; aussi, pou faire plier l'échine à cette équipe volontaire, faudra-t-il cravacher 90 minutes durant.

Pour sa première apparition face à son public, les hommes de l'entraîneur Gehri feront certes preuve de cette même détermination étalée à Meyrin, où elle a su s'attirer les sympathies du public genevois, qui est un connaisseur en la matière.

Aussi espérons-nous que le public de Martigny viendra nombreux encourager son équipe qui, elle, fera tout pour lui plaire ; et cet encouragement sera également un réconfort pour l'équipe dirigeante qui, cette année, a fait un très gros effort afin de présenter une formation digne de la ville de Martigny.

Voici la formation probable des deux équipes :

US Campagnes : Bertin ; Annen, Raval ; Henry, Buffet, Baciocchi ; Demierre, Solioz, Chevalley, Schaller, Roduit. - Entraîneur : Gillet.

Martigny : Grand R. ; Putallaz, Bruttin ; Cotture, Biaggi, Toffol ; Largey, Polli, Béchon, Grand M., Moret.

L'arbitre de la rencontre sera M. Racine, de Lausanne.

Assemblée cantonale des moniteurs Jeunes-tireurs 1968

Cette assemblée se déroulera en deux phases soit :

Bas-Valais. — Samedi 31 août à 16 h. 30 à la salle de l'Hôtel de la Dent-du-Midi à Saint-Maurice pour les sociétés suivantes :
Martigny, Saint-Maurice, Monthey, Saillon, Finhaut, Bagnes, Vouvry, Vionnaz, Collombey, Fully, Les Evouettes, Saint-Gingolph, Charrat, Champéry, Bouveret, Vernayaz.

Valais central — Samedi 31 août à 19 h. 30 au Buffet de la Gare à Saint-Léonard pour les sociétés suivantes : Sierre, Chippis, Vissoie, Ayer, Grimentz, Lens, Muraz-Sierre, Montana, Chalais, Grône, Bramois, Sion, Ayent, Grimisuat, Saint-Martin Intrépide, St-Martin Alpina, Vétroz, Hérémence, Ardon, Saint-Léonard.

Les sociétés s'intéressant à l'activité Jeunes-tireurs en Valais peuvent également être représentées.

Le chef cantonal
des Jeunes-tireurs
François Bétrisey

3me rallye-rassemblement du T. C. S. à Montana

Les bulletins d'inscription au 3ème rallye, organisé par le TCS le dimanche 1er septembre prochain dans le cadre de son rassemblement annuel, peuvent être obtenus auprès du siège et des agences de la Caisse d'Epargne du Valais romand, ainsi qu'auprès de MM. Wicht, directeur de Danzas à Brigue, et Weber, ingénieur à Viège.

Ce rallye est ouvert à tous les membres du TCS et il est doté de prix intéressants. Il rencontrera certainement un grand succès auprès des sportifs de notre canton puisqu'il comptera pour le championnat interne du TCS Valais en même temps que le rallye international du vin qui sera couru les 28 et 29 septembre.

Quant aux autres técéistes et à leurs familles, ils sont cordialement invités à participer au grand rassemblement qui débutera à 11 heures au Stade de la Moubra à Montana.

Un programme alléchant a été mis sur pied par la commission ad hoc présidée par M. Richard Bonvin, de Montana. Il y aura un orchestre champêtre excellent, des jeux, un concours de dégustation de vins, et esurtout une collation simple, mais abondante qui sera offerte gratuitement à tous les técéistes et à leurs familles.

De plus, une cantine permettra à chacun d'étancher une soif que l'on souhaite ardente, ceci aux prix les plus bas.

Que chacun réserve donc le dimanche 1er septembre pour le rallye-rassemblement du TCS Valais, à Montana. Il y aura de l'ambiance, du sport et de la joie au Stade de la Moubra.

DISTRICT DE MONTHEY

VAL D'ILLIEZ

Votation bourgeoisiale

Dimanche dernier, les bourgeois de Val-d'Illiez ont refusé, par votation, une proposition présentée par le Conseil communal de vendre 60 000 m2 de terrains dans la région des Crosets. Ce résultat a été acquis grâce à la compréhension et à l'appui des jeunes, soucieux de leur avenir.

X.

DISTRICT DE ST-MAURICE

Association radicale

L'assemblée générale de l'Association radicale du district de Saint-Maurice est convoquée le vendredi 30 août 1968, à 20 h. 15, au Bar Domino à Massongex. Toutes les sections sont invitées à s'y faire représenter par de nombreux délégués. L'ordre du jour sera communiqué en début de séance.

Le Comité

DISTRICT DE CONTHEY

(Suite de la page 2)

VÉTROZ

† M. CONSTANT PILLET

Durant les années 30 à 32, un garde-chasse vétrozain risqua plus d'une fois sa vie sur les hauteurs du Haut-de-Cry, cet homme, c'était M. Constant Pillet qui devait s'accommoder à entendre bien souvent les balles des braconniers lui siffler aux oreilles, de tristes sires en réalité, plus soucieux de sauvegarder leur pâture et leur honneur que du respect de la personne humaine. Mais il n'est pas dans notre intention d'émettre ici un jugement quelconque, d'autant plus qu'il appartient au seul Grand Juge de tout décider, de notre dernière heure y compris. Force nous est de le reconnaître. La preuve en est que M. Pillet vient de s'éteindre la semaine dernière, âgé de 72 ans, après une assez longue et pénible maladie, supportée avec résignation cependant.

Une caractéristique se dégage de ces premières considérations, celle constituée par une témérité à toute épreuve doublée de stoïcisme à ses dernières heures, disons à ses derniers jours.

Avec M. Pillet, une figure typique de notre commune s'en est allée. Vétrozains et surtout Magnotains s'étaient depuis longtemps accommodés à cette haute stature autoritaire, incarnant un état d'âme propre aux hommes de sa trempe, caractérisé par le souci du bien commun et le dévouement au service de la collectivité. Ne fut-il pas un des membres fondateurs de la Société coopérative de consommation qui a nom « Union », au comité de laquelle il œuvra 25 ans durant dont deux consacrés à la présidence ?

N'oublions pas non plus que la fonction de garde-chasse fut remplie en corrélation avec celle de garde-forestier qui, elle, s'étend sur une période beaucoup plus longue, à savoir de 1919 à 1956, après avoir suivi l'école y relative à Sion. Une amitié indicible le liait ainsi aux animaux et à la nature, à la montagne en particulier. Rien de plus normal, dirons-nous, pour un homme touchant de si près la faune et la flore de la vallée. En effet, car de là à penser que sous un visage aux traits sévères on eût pu découvrir un tendre, il n'y a qu'un pas que nous franchissons aisément en songeant à la noblesse et à la beauté de ce qui constitua sa principale occupation durant près de quarante années.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce grand ami de la faune alpestre ne se gardait pourtant guère de se mettre à l'affût ; il devait figurer à la liste des grands chasseurs qu'a connus notre commune ; disciple de saint Hubert, il lui demeura fidèle durant plus de trente ans.

Avec la chasse nous abordons le côté sportif de M. Pillet qui fut l'un des premiers skieurs de Magnot... et de Vétroz, en ce sens qu'il suivit (il dut en avoir très peu si ce n'est aucun chez nous avant lui) les premiers cours alpins de Bretaye, dans le cadre de l'armée ou plus précisément de son école de recrue. Ceci se passait en 1916, en compagnie d'un camarade nommé Louis Gay.

A l'ère des grandes réalisations qui devaient marquer notre canton à tout jamais, en matière hydro-électrique notamment, cet homme au tempérament de chef que la seule intonation de sa voix révélait, eût pu se targuer d'être au nombre de cette élite de travailleurs, qui collabora à l'édification de ces œuvres gigantesques que l'on nomme barrages, contribuant pour une large part au développement pour ne pas dire à l'enrichissement du beau Valais.

C'est ainsi que l'on retrouve M. Pillet, en tant qu'employé de l'Energie Ouest Suisse S.A. plus connue sous l'abréviation d'EOS, responsable de la station de téléphérique du bois d'Ardon alors que naissait et grandissait Cleuson. Trois ans s'écoulent (1947-1950) avant que cette même activité soit transplantée dans la capitale, plus précisément à Chandoline, en faveur de la Grande-Dixence cette fois-ci. Dix ans passent, largement le temps de nourrir un rêve : celui de voir l'aboutissement de la super-œuvre tout en étant encore à son service. Le sort, la maladie plutôt, en décida autrement ; M. Pillet délaisse à regret ses fonctions en 1960, le géant du Val-des-Dix était sur pieds peu après.

Ces multiples activités n'accaparèrent cependant pas entièrement ce terrien car il le fut également, lui accordant le temps nécessaire aux soins de ses biens. Il leur voua d'ailleurs ses sept dernières années dans la mesure où sa santé le lui permettait.

Sous l'angle généalogique, le défunt appartenait à cette grande famille des Pillet qui peuple, c'est le mot, le village de Magnot, comme à celle non moins grande des Papilloud aux termes d'une alliance de laquelle furent issus quatre enfants dont il eut la douleur de perdre l'aîné, âgé de 33 ans seulement, faisant en 1957 une jeune veuve et des orphelins qui purent compter et ce n'était pas la moindre consolation, sur le soutien d'un grand-papa exemplaire, toujours là quand il le fallait.

Quatre enfants donc, à qui il sut inculquer le sens du devoir, des responsabilités, en même temps que de solides convictions politiques caractérisées par un attachement fervent à l'idéal radical démocratique.

C'est ainsi qu'à côté d'une fille nommée Madeleine, alliée Evéquoz, une belle-fille veuve de Narcisse, nous retrouvons aujourd'hui un fils, Laurent, cultivateur et éleveur bien connu, qui perpétue magnifiquement la profession de campagnard, ayant non seulement repris mais agrandi le domaine familial tout en embellissant propriétés et cheptel ; un deuxième fils, Isidore, jeune conseiller communal.

A tous ses enfants et petits-enfants comme à celle qui fut durant de longues années sa compagne fidèle, nous voulons témoigner en ces heures tragiques et douloureuses notre vive sympathie en leur présentant nos condoléances émues.

Ph. Sauthier

DISTRICT DE SIERRE

Le train historique circulera les 7 et 8 septembre entre Sierre et Salquenen

Dans le cadre de la Fête du Centenaire de l'arrivée du chemin de fer à Sierre, la Direction d'arrondissement des CFF à Lausanne mettra son mini-train en circulation entre Sierre et Salquenen.

La course pour les « Officiels » (public non admis) est prévue pour le samedi 7 septembre, à 9 h. 50, avec retour à 10 h. 45.

Quant aux courses réservées au public, en voici l'horaire :

Samedi 7/9
Sierre dp. 14.08
Salquenen ar. 14.20
Salquenen dp. 14.38
Sierre ar. 14.48

15.30 16.12 17.10
15.42 16.24 17.24
15.52 16.42 17.32
16.02 16.52 17.42

Dimanche 8/9
Sierre dp. 9.00 9.42
11.10 14.08 15.30 16.12 17.10
Salquenen ar. 9.12 9.54
11.22 14.20 15.42 16.24 17.24
Salquenen dp. 9.22 10.04
11.32 14.38 15.52 16.42 17.32
Sierre ar. 9.32 10.14
11.42 14.48 16.02 16.52 17.42

Prix du parcours aller-retour :
Fr. 2,— pour adultes.
Fr. 1,— pour enfants.

C'est l'époque des MINI : que chacun se conforme à la mode en faisant le trajet Sierre-Salquenen en MINI-TRAIN les 7 et 8 septembre !

SIERRE

L'exposition du centenaire

Le 6 septembre 1868, une ère nouvelle s'ouvrait pour la ville de Sierre, le premier train arrivant dans la cité. Il est prévu de nombreuses manifestations pour célébrer ce centenaire et l a première vient de se dérouler. Il s'agit d'une exposition CFF-PTT, associées naturellement dans une manifestation rétrospective, ces deux entreprises collaborant entre elles depuis le début du chemin de fer.

L'exposition est amusante et instructive. On y retrouve des documents anciens et on a de la peine à imaginer, à l'ère des vaisseaux spaciaux, que l'on se déplaçait en diligence, il n'y a pas si longtemps de cela, en Valais. Les panneaux rappellent combien l'événement marqua la vie du pays, la transforma et donna le départ à une évolution qui se poursuit encore.

La compagnie de chemin de fer d'Italie qui construisit la ligne inaugura le tronçon Bouveret-Martigny en 1859, le tronçon Martigny-Sion, en 1860 avant de faire faillite, en 1865. Après diverses péripéties, la ligne peut être prolongée jusqu'à Brigue en 1878.

La diligence assura durant de longues années le trafic vers l'Italie et trois courses par semaine, dans les deux sens, transportaient des voyageurs et du fret. Elle partait de Lausanne à 8 heures du soir pour arriver à Brigue à 8 heures du soir, le lendemain. Il y eut ensuite deux courses quotidiennes Sion-Arona puis Sierre-Arona. Cette dernière transporta 29.000 voyageurs en 1870.

Les cérémonies du centenaire prévoient, le 7 septembre, un voyage sur un train d'époque entre Sierre et Salquenen - train qui circulera selon un horaire particulier durant plusieurs jours - l'inauguration de la nouvelle gare, de ses nouvelles installations et de la locomotive « Sierre », des productions des sociétés de la ville, des discours et un voyage dans le val d'Anniviers pour les invités du jour.

CHIPPIS

Rénovation

Il s'agit de la rénovation de la Halle de gymnastique, le parquet, la peinture, l'éclairage ont été refaits, des modifications effectuées.

La halle de gymnastique a maintenant un air jeune et hospitalier ; elle sera ouverte au public dès samedi 31 août, date de la première manifestation prévue en son for rénové. Il s'agit du bal de la jeunesse radicale.

Nul doute que les plus fervents danseurs trouveront un immense plaisir à évoluer sur un parquet refait et dans des décors nouveaux et, en plus, avec une ambiance réjouissante.

DE LA BISE...

DES AILES

Des ailes, l'amour donne,
Car, rien, ne le désarçonne.
Ses forces, nul ne les soupçonne.
Jamais, il n'abandonne.

Une joie qui bourdonne,
Le cœur qui fredonne.
Les lèvres qui se donnent,
L'amour, seul, se couronne.

Cette confiance qui façonne
Ce visage, de madone.
Les ailes papillonnent.
Libres, elles tourbillonnent.

Chronique viticole

Invitations aux vignerons

La Sation cantonale d'essais viticoles, 1950 Châteauneuf (027) 2 15 40, organise encore avant les vendanges une visite des vignes conduite selon le système Guyot double mi-haut et mi-large. S'inscrire au plus tôt. La visite durera une demi-journée et aura lieu obligatoirement en car ou en bus.

Il en existe une vingtaine de parcelles et tous les propriétaires en sont satisfaits. C'est le système qui offre le meilleur compromis dans l'accomplissement des diverses opérations culturales pour tous les vignerons qui ont de la peine à faire face aux difficultés dites de main-d'œuvre. Cette invitation s'adresse surtout à ces derniers, mais personne n'en est exclu.

Ce système permet une mécanisation raisonnable et l'emploi des herbicides sans risque ; il facilite les labours et... permet de renoncer aux herbicides. Dans le coteau, on devrait, dans toute la mesure du possible, aménager les parcelles (par entente entre voisins) pour conduire la vigne en guyot double mi-haut et mi-large. En cas d'impossibilité on peut, bien sûr, se rabattre sur le système fuseau, mais il est non seulement écrit, mais encore pensé « se rabattre ».

Le système guyot double mi-haut, sans être miraculeux, offre un avantage capital, car il diminue notablement le travail durant les mois de mai, juin et juillet, soit pour tous les travaux du feuillage. Il ne nuit en aucune façon à la qualité. Toutefois, dans les vignes souvent exposées au gel d'hiver, il vaut mieux y renoncer.

Disons encore que les distances de plantation varient de 160 à 180 cm. entre les lignes, au coteau, de 180 à 200 pour le tracteur ; elles sont en moyenne de 100 à 90 cm sur la ligne, toutefois seulement de 70 à 80 pour le gamay.

J. Nicollier

Chaînes

Je pense
à l'oiseau qu'on écrasa
parce qu'il chantait ;
à l'enfant
que la vie souilla ;
au mendiant
qui n'a pas eu de miettes ;
à la mitrailleuse
qui projette
sa gerbe rageuse
dans le ventre des femmes ;
au couteau
dans le dos ;
à la fille qu'on achète ;
au jour sans soleil ;
au moribond qui halète ;
à l'au-delà sans Dieu...

Je pense aux poèmes
que je n'écrirai pas...

Bataillard A8

Le tour du monde de Willy Favre

On dit souvent de notre champion olympique qu'il est peu loquace.
Or voilà que, pour les lectrices de BOUQUET, Willy Favre est sorti de sa réserve naturelle.
Il leur raconte avec beaucoup de bon sens et d'esprit
ses nombreux voyages à travers le monde.

Dans ce même numéro :
les terribles souvenirs d'un enfant de divorcés.

bouquet

En vente partout dès le 28 août

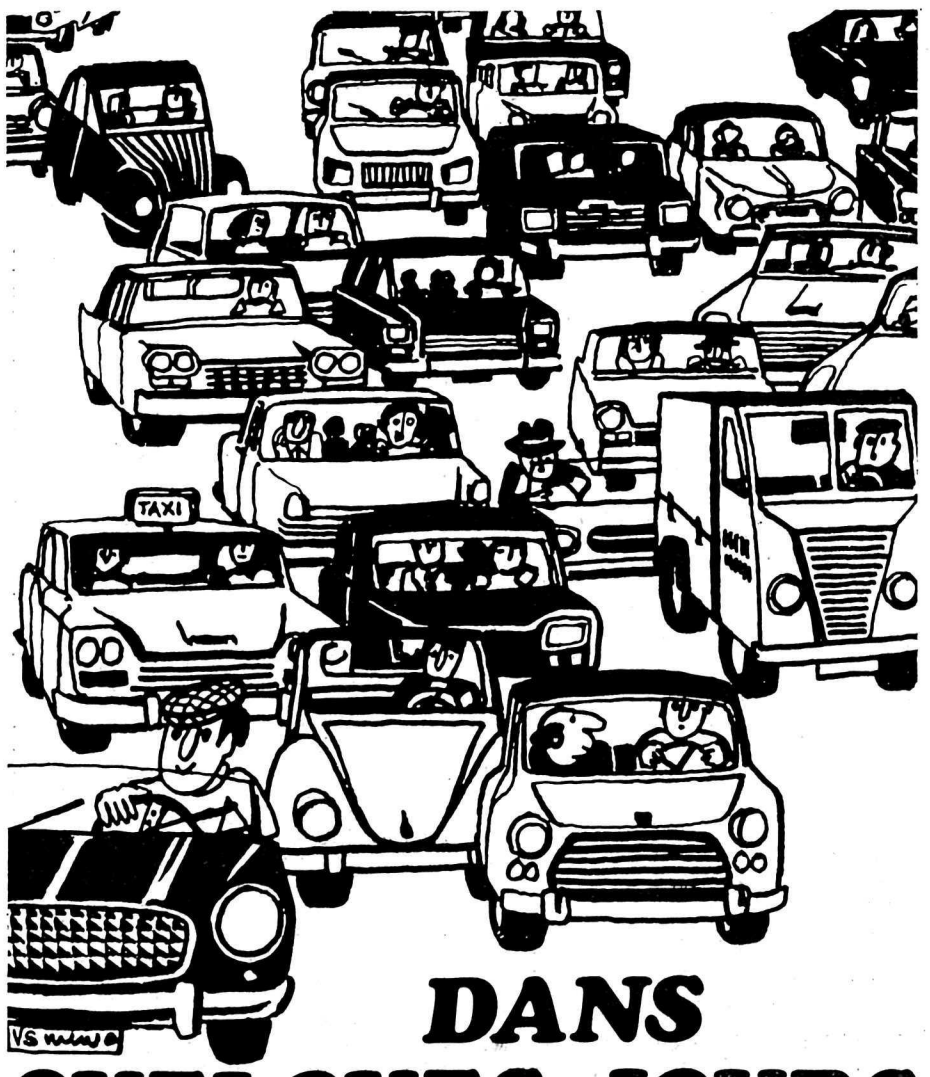

DANS QUELQUES JOURS
tous les automobilistes valaisans

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
A L'AIDE DE L'HUMANITE SOUFFRANTE

COLLECTE 1968

L'annonce, reflet vivant du marché

vos annonces par Publicitas

elna lotus

la première machine à coudre zigzag compacte et sans problème.

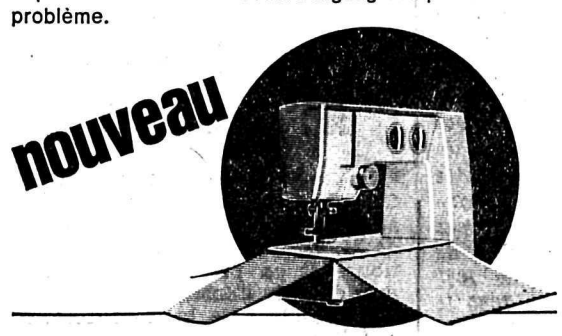

M. Witschard - Martigny

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : «offres écrites» ou s'adresser par écrit, etc...

CINEMAS

★ **Martigny - Etoile** ★

Dès ce soir mercredi - (18 a. ré- Un film de guerre avec Frank Jean Bruce :

CINQ GARS POUR SINGAPOUR

avec Sean Flynn et Marika Green.

★ **Martigny - Corso** ★

Dès ce soir mercredi - (16 ans révolus) - Les 400 coups d'un savant farfelu :

LE FOU DU LABO 4

avec Jean Lefèbvre et Pierre Brasseur.

★ **Fully - Michel** ★

Mercredi 28 - (16 ans révolus). Un fil mde guerre avec Frank Sinatra :

L'ILE DES BRAVES

Dès vendredi 30 - (16 ans révolus) - Un « Western » avec Clint Eastwood :

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS

hernie

Les conceptions nouvelles
MYOPLASTIC-KLEBER
sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport).
Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie
«COMME AVEC LES MAINS»
vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'applicateur de
l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

MARTIGNY : M. Lovey, Pharmacie Centrale - Samedi 31 août, l'après-midi de 14-17 heures.

SION : Pharmacie Zimmermann, Rue de Lausanne - Samedi 31 août, le matin de 9-12 heures. P 75-2 DE

9e Comptoir de Martigny

30 septembre - 6 octobre
Participation de l'Afrique du Sud Studio TV romande avec grand concours.
Hôte d'honneur le canton de Fribourg
P 447 S

50 DUVETS

neufs, 120x160 cm. belle qualité, légers et chauds, **Fr. 35,—** pièce (port compris)
G. Kurth, 1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19.
P 1673 L

CASINO DE SAXON

Mise en soumission

Le poste de

gérant du Casino de Saxon

est à repourvoir.

L'établissement comprend : café-restaurant et grande salle. - Eventuellement facilités pour jeune couple dynamique.

Les offres ou demande de renseignements sont à adresser par écrit à : **Elie Fellay, président de gestion, à SAXON.** P 66135 S

LETTRE DE BAVIÈRE

L'OPINION PUBLIQUE ALLEMANDE ET LES ÉVÉNEMENTS TCHÉCOSLOVAQUES

A quelque 150 km. de la frontière tchèque, l'entrée des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie a fait l'effet d'une bombe et suscité l'inquiétude générale. Dans la bourgade bavaroise où je séjourne, la population s'est réveillée comme secouée par un séisme. Dans tous les lieux publics, la radio et la TV, depuis trois jours, diffusent des nouvelles sans interruption. On s'arrache les journaux, et tous les estivants s'interrogent sur le cours des événements.

Près de 5000 touristes allemands ont été surpris, à Prague, à Pilsen, à Karlsbad, par l'entrée des troupes russes. Certains, aidés par les fonctionnaires tchèques, cheminots, gendarmes et douaniers, ont pu rejoindre en hâte l'Allemagne proche. D'autres attendent vainement, paraît-il, un rapatriement qui ne saurait tarder, mais qui semble problématique à des parents anxieux.

Des Tchèques, d'autre part, visitant l'Allemagne du Sud, s'interrogent sur le retour dans leur pays. Spontanément, des actions de secours s'organisent à leur intention, à Munich et dans les autres villes de Bavière. Presque tous, inquiets sur des représailles éventuelles exercées sur des parents, manifestent le désir de rentrer chez eux.

Les journaux citent de nombreux témoignages du courage des jeunes Tchèques et de l'indignation générale d'une population contre un coup de force que rien ne justifiait. Un capitaine tchèque de gardes-frontière a ostensiblement laissé la frontière ouverte pour permettre à ceux qui le désiraient de passer en Bavière, malgré la présence de troupes polonaises. Un détachement tchèque a refusé avec mépris l'invitation de soldats bulgares à partager leur menu.

* * *

On commente avec amertume, tout en l'excusant, la faiblesse de l'OTAN et du monde occidental. Avec un courage qui mérite d'être souligné, la presse allemande compare la situation internationale à celle de 1938, et n'hésite pas à mettre en parallèle l'intervention russe à celle des nazis de 1939 entrant en Bohème... à la demande d'amis hitlériens ! La jeunesse surtout, manifeste son mépris et sa haine contre l'agression communiste. Les personnes âgées, ayant vécu deux cataclysmes mondiaux, sont facilement pessimistes et s'imaginent déjà au seuil d'une nouvelle guerre.

La grande masse, néanmoins, est tranquille et réaliste. Certes, il est possible que les Russes, sous la pression d'Ulbricht le « Diabolique », essayent d'obtenir des concessions en faveur de l'Allemagne de l'Est, au détriment de Berlin. Il est possible aussi que de brutales pressions s'exercent sur la Roumanie. Plus que tous les autres, les Allemands connaissent l'incommensurable puissance russe pour en avoir éprouvé les effets, et le fanatisme des dirigeants de la R.D.A. prêts à souscrire à toutes les aventures politiques. Les journaux se demandent si la cohésion occidentale sortira renforcée de l'affaire tchèque, et émettent des doutes à ce sujet. Les Etats-Unis d'Amérique, paralysés par la campagne présidentielle, la guerre du Vietnam et le problème noir, ne réagissent même plus à la présence de la flotte soviétique en Méditerranée. La Grande-Bretagne se débat dans une situation économique inextricable, et la France du général de Gaulle, enferrée dans une doctrine d'unité européenne englobant notre continent de l'Atlantique à l'Oural, tient trop à son rôle d'arbitre éventuel. Tels sont les propos cueillis à gauche et à droite, sur la rue et dans la presse, au sujet du coup de force de ces derniers jours.

Le temps n'est plus à l'optimisme, et les Cassandre, nombreux, se réjouissent bêtement d'« avoir vu juste », tandis que financiers et hommes politiques s'efforcent de sauver ce qui peut l'être encore des contacts multiples engagés depuis quelques mois en faveur d'une détente qu'a rompue, d'un coup de patte, l'ours moscovite.

Virgile Moine.

La voix de la liberté

Jeudi soir, lors d'une manifestation de protestation organisée sur la Place du Parlement, à Berne, par tous les partis ainsi que par le Conseil Communal et la Municipalité, le Président de ville, M. R. Tschäppät a évoqué les événements de Tchécoslovaquie, pays épris de liberté qui, en ces dernières décennies, subit à plusieurs reprises l'occupation étrangère. On nous reprochera, dit-il, de porter ici atteinte à la neutralité de la Suisse. A cela, nous répondrons clairement que des événements comme ceux qui se déroulent en Tchécoslovaquie ne peuvent qu'émouvoir profondément tout homme épris de liberté, et l'incitent à protester. Un tel sentiment, inspiré d'une sympathie profonde à l'égard d'un autre peuple, est toujours qualifié par les oppresseurs d'immixtion dans les affaires intérieures d'autrui, et nous sommes nous-mêmes d'avis que les étrangers n'ont pas toujours le droit de s'ingérer dans le ménage du voisin. Mais nous pensons, d'autre part, que ce peut être un devoir moral de se pencher sur certains événements se déroulant au dehors et d'exprimer publiquement son opinion, en particulier lorsque le droit est refusé ou retiré à un peuple de disposer librement de son destin.

L'orateur déclara ensuite que si les devoirs qui nous sont imposés par notre neutralité ne nous permettent pas d'adhérer à l'OTAN, cela ne signifie nullement que nous devions renoncer, en tant que citoyens libres, à protester lorsque les droits d'un peuple sont brutalement anéantis. Pour nous, la question se pose de savoir s'il convient de se livrer à des démonstrations. Pouvons-nous, de la sorte, apporter quelque soulagement au peuple tchécoslovaque ? Mais il n'en reste pas moins quelques problèmes à résoudre, celui, par exemple, que pose le match Suisse-Pologne qui doit avoir lieu le 22 septembre à Berne, c'est-à-dire dans un mois. A ce propos, l'orateur annonce la proposition faite par la direction de Young Boys de déclarer que Berne renonce à cet honneur. L'orateur se dit heureux que le Conseil fédéral se soit déclaré disposé à accorder un asile généreux aux touristes Tchécoslovaques qui le réclameront et l'en remercie.

Nous ne voulons pas, dit-il en terminant, nous immiscer dans les affaires intérieures de l'URSS, mais qui saurait aujourd'hui mieux que les dirigeants de Moscou eux-mêmes combien la jeunesse russe est avide d'une très grande liberté et de voir disparaître l'esprit stalinien. L'action du Comité central trahit sa crainte de voir le pouvoir absolu lui échapper, et elle ouvre la porte à de nouvelles révolutions. Les peuples de l'Est et de l'Ouest avaient cru que le sens politique des maîtres du Kremlin les inciterait à plus de souplesse, à une certaine libéralisation. Ce fut une illusion.

ECHOS DE FRANCE

(de notre correspondant particulier Hubert REVOL)

PROPOS D'ATTENTE

C'est toujours le temps des vacances. Ce qui veut dire que les éditorialistes de la grande presse - ceux de la moyenne et de la petite ne sont pas logés à meilleure enseigne - n'ont pas grand'chose à se mettre... sous le stylo. Nos commentateurs reviennent en arrière, pour essayer de dégager une philosophie « renouvelée » des événements qui se sont produits au printemps et surtout de leurs conséquences, ou se lancent dans quelques pronostics, qui ne sont pas forcément des éventualités et encore moins des certitudes auxquelles il faut s'attendre.

Sur le plan de l'information politique, les uns et les autres, cherchent si des fissures sont possibles dans la majorité. Par exemple, le rédacteur de la « Semaine Politique » de l'A.I.R.S. écrit que cette majorité a bel aspect. Elle est large, puissante, reconnaît-il. Mais il ajoute : « Et pourtant, elle est atteinte d'un mal qui ne pardonne pas : le conflit interne aigu ».

Notre confrère ne s'illusionne-t-il pas ? L'élimination de M. Pompidou, et l'éviction de M. Giscard d'Estaing, deux événements qui sont déjà du passé, témoignaient, selon lui, de la gravité du cas. Que les deux sacrifiés inauguraient alors la participation honoraire, c'est-à-dire comme le précise notre confrère, celle de ceux qui ne participent plus, c'est bien possible, mais le calme des vacances aidant, tout s'est tassé... A notre sens, l'évolution de la situation dépendra du comportement de l'économie, au cours des mois d'automne et d'hiver. Dans cette perspective, le tout est de savoir quelle sera la politique économique et financière adoptée par le gouvernement. Il va sans dire, que l'on ne reconnaît pas comme étant une politique, dans le meilleur sens du terme, un ensemble de décisions surtaxant de 5 à 10% les revenus les plus élevés, majorant de 10% les droits sur les alcools, de 1 à 3% ceux sur les vins, augmentant de 10% le prix des cigarettes et majorant les droits de timbre pour les passeport, carte d'identité, permis de conduire ou autres... Et comme on ne sait encore rien de bien précis sur le thème qui nous intéresse, il est mieux d'attendre d'y voir plus clair avant d'émettre un jugement. Dans ces conditions, ce qui se passe, ou ce qui pourrait se passer dans les rangs de la majorité, est d'intérêt tout à fait secondaire...

Le Bulletin de l'A.I.R.S. auquel nous nous référons ci-dessus, rapporte, dans un autre domaine, que lors de la discussion en première lecture du « collectif » budgétaire par le Sénat, M. Marcel Pellenc avait contesté, au nom de la Commission des Finances, l'« affirmation gouvernementale selon laquelle tout allait bien avant la crise de mai ». Il n'a pas eu de peine à rappeler au ministre intéressé que c'était ses propres services qui faisaient état de 450.000 chômeurs, que le pouvoir d'achat de la population avait baissé au cours de l'année — l'Institut National de la Statistique en avait fait état — et que cette situation restait la conséquence d'une politique de prestige qui dépassait les possibilités du pays. M. Pellenc a chiffré à 32 milliards (lourds) les dépenses improductives ; il en a profité pour développer une nouvelle fois un thème qui lui est cher, à savoir qu'il convient d'écarter de ce budget toutes les occasions de dépenses excessives et finalement inutiles.

Il n'y a pas lieu de penser que le Pouvoir ait retenu quelque chose des déclarations de M. Pellenc. On ne changera pas de politique pour faire plaisir à un membre du Sénat. Après tout, la politique de la Grandeur plaît peut-être aux contribuables, si l'on en juge par le comportement électoral de ces derniers...

Pas de session extraordinaire de l'assemblée fédérale

La conférence des présidents des Chambres fédérales a siégé lundi après-midi à Berne sous la présidence de M. Gonzet, président du Conseil national et en présence de MM. Wipfli, président du Conseil des Etats, et Spühler, Président de la Confédération, qui a fait un rapport détaillé des événements de Tchécoslovaquie. Elle a condamné unanimement la grave atteinte portée à l'indépendance tchécoslovaque et s'est ralliée en tous points à la déclaration des commissions des affaires étrangères.

Après avoir examiné attentivement la proposition faite télégraphiquement par le conseiller national Gerwig, de Bâle, proposition contresignée par 19 membres du Conseil, de convoquer une session extraordinaire des Chambres fédérales, la conférence des présidents a décidé notamment de se borner à instaurer, au cours de la prochaine session de septembre un débat de politique étrangère devant les deux Conseils, sur la base d'un rapport présenté par le Conseil fédéral. Tous les groupes politiques des Chambres, y compris le Parti du travail, se sont rangés à cet avis et se sont accordés à condamner les cinq Etats qui se sont liés pour occuper la Tchécoslovaquie.

Nos reportages

Sur la route de Berlin

LUNDI 12 heures

Samedi, j'ai donc quitté Berne à 10 heures.

Au moment du départ, on m'avait certifié que j'aurais beaucoup de peine à atteindre Berlin en raison des événements de Tchécoslovaquie. Cet avertissement était si vrai que vers 18 h., le même samedi soir, j'arpentais le célèbre Kufurstendam, les Champs-Elysées de Berlin...

Durant 3 heures, je me suis promené sur cette célèbre artère, ouvrant des yeux comme un gosse de 2 ans devant une bougie de Noël.

LA SITUATION DE BERLIN ! LEGENDE OU REALITE ?

Telle est la première question que je me suis posée en déambulant sur ce lieu de rendez-vous et de passage de toute la jeunesse berlinoise et des visiteurs étrangers à la ville, étant entendu que les Allemands de Stuttgart, de Bonn ou de Francfort, sont considérés comme étrangers.

PREMIERE CONSTATATION : Il n'y a pas d'uniformes des forces d'occupation dans cette partie de la ville.

DEUXIEME CONSTATATION : On n'y trouve aucune trace de la guerre 1939-1945.

TROISIEME ET DERNIERE CONSTATATION : La vie se déroule calmement comme à Sion ou à Martigny.

Dimanche, je suis allé me promener du côté de la Potsdamerplatz, qui était la plus célèbre place de Berlin. Aujourd'hui, cette place, immense, mesurant probablement trente à quarante fois la Planta, est partagée en deux par le « Mur ». Le trop célèbre « Mur de la honte ».

Du côté ouest, il y a du monde. Tout d'abord ceux de Berlin qui ont encore de la famille de l'autre côté, qui viennent à heures fixes. Ces visiteurs ont la priorité sur le touriste pour grimper sur les galeries de bois, construites par les Alliés, qui permettent d'accéder à la hauteur du Mur. Ils ont la priorité car c'est la seule manière qui leur permet de voir, grâce aux jumelles, leurs parents restés « à l'étranger » bien qu'étant en Allemagne.

En effet, de l'autre côté, il est interdit de s'approcher du mur. Les Berlinois de l'Est doivent rester à 300 m. au minimum des barbelés qui, eux, sont situés à 50 mètres environ du Mur.

Dès lors on correspond par signe.

Côté Est, les policiers tournent sans cesse, accompagnés de chiens. Mitraillette à la hanche, ils ne disent rien, ne répondent à rien.

Ils sont tellement froids qu'un collègue, Luxembourgeois, leur a lancé une pierre. Ils n'ont pas réagi. En revanche, un soldat français est intervenu en même temps qu'un soldat anglais pour faire cesser ce « jeu », car, ont-ils dit : « Avec eux c'est tout ou rien et il vaut mieux éviter les ennuis ».

UNE AUTRE CONSTATATION

Il est exclu de se perdre dans Berlin. Où que vous vous trouviez, vous marchez et tôt ou tard vous vous brisez le nez sur le Mur. Dès lors vous faites demi-tour et vous rentrez...

Ici à Berlin-Ouest, le peuple est habitué au Mur au même titre que les producteurs valaisans sont habitués à leurs problèmes de récoltes, de mévente ou de gel.

Mais pour l'étranger, ce Mur est vraiment le Mur de la honte, le Mur de l'incommensurable bêtise humaine.

C'est sous cette impression que tout à l'heure je vais essayer de passer à Berlin-Est par le fameux « Charlie-Check-Point ».

P. Anchisi

CONFÉDÉRATION

Des solutions concrètes pour l'éducation physique de notre jeunesse

Les problèmes complexes intéressant la jeunesse sont actuellement vivement discutés dans les milieux politiques. La commission permanente du Parti radical-démocratique suisse, pour la jeunesse et les sports, qui a siégé récemment à Macolin, sous la présidence de M. Peter Dettwiler, rédacteur à Olten, s'est occupé de deux projets actuellement en préparation pour l'encouragement à la formation physique de la jeune génération ; ceci prouve qu'au-delà des discussions de principe, on s'efforce de trouver des solutions pratiques valables.

M. Kaspar Wolf, directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, et M. Willy Raetz, chef de la section de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports, présentèrent l'avant-projet de loi fédérale pour la jeunesse et les sports.

La commission décida de poursuivre la discussion sur cet objet important, dont l'utilité n'est point contestée et dont les différents chapitres méritent un examen approfondi, dès que le projet définitif du Conseil fédéral sera soumis à la consultation des partis politiques et des associations.

M. Hans Dellsperger, chef de la section de la formation professionnelle de l'OFIAMT, exposa les projets en cours en vue de l'introduction de l'enseignement obligatoire de la gymnastique pour les apprentis, alors que le président de la Société fédérale de gymnastique, M. René Schaerer de Bâle, présentait une solution différente émanant des milieux des gymnastes.

Les membres de la commission eurent ensuite l'occasion de visiter les installations de l'Ecole de gymnastique et de sport de Macolin.

Paris ne recevra pas le dirigeant polonais Gomulka

La visite officielle en France de M. Gomulka, chef du parti communiste polonais, fixée au début d'octobre, a été renvoyée à une date indéterminée.

Les milieux autorisés français, rappelant l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, déclarent qu'en raison des circonstances actuelles, la visite polonaise est inopportune.

alfa romeo
GARAGE IMPERIA SA
MARTIGNY Tel. (026) 2 18 97

Mise en vigueur de la loi fédérale sur la protection des biens culturels

Le Conseil fédéral a décidé mercredi de mettre en vigueur au 1er octobre prochain la loi du 6 octobre 1966 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé et son ordonnance d'exécution, fondée sur la convention internationale de La Haye du 14 mai 1954, à laquelle la Suisse a adhéré le 15 mai 1962. Les parties à la convention s'engagent à respecter mutuellement leurs biens culturels meubles et immeubles en cas de conflit armé. En ce qui concerne la Suisse, un inventaire des objets méritant protection est en voie d'élaboration. Les biens placés sous protection doivent être munis du signe distinctif international, l'« écusson des biens culturels ». Les parties contractantes sont tenues de respecter ce signe, dans les limites prescrites par la convention, lors de toutes les opérations de guerre. Le signe a la forme d'un écu pointu en bas, écartelé en sautoir de bleu-roi et de blanc. Jusqu'ici, 56 Etats ont adhéré à la convention.

L'exécution de la loi incombe, en principe, aux cantons. Elle consiste en l'évacuation à titre préventif des biens culturels particulièrement dignes de protection dans des abris appropriés. Pour les biens culturels immeubles, tels qu'églises, châteaux et autres édifices et monuments de prix, ainsi que pour les musées, il s'agit de préparer des mesures de construction.

Outre la conservation des objets eux-mêmes, la loi tend à assurer la sauvegarde des biens au moyen de documents. A cette fin, il sera établi des collections de microfilms des biens des musées, bibliothèques et archives ainsi que, notamment, des relevés photogrammétriques des immeubles désignés comme biens culturels. Il sera ainsi possible de reconstituer fidèlement des biens endommagés ou entièrement détruits. Il s'agit de dresser dès aujourd'hui les plans des mesures à prendre et d'en commencer l'exécution. La réalisation est fonction pour une bonne part de la situation financières des cantons. La Confédération peut allouer des subventions allant de 25 à 50% des frais pour les différentes mesures. Pour assurer le plus d'efficacité possible à la protection, le personnel sera formé en très étroite collaboration avec l'organisation de la protection civile. Des organismes de protection d'établissements seront créés pour les objets d'une certaine importance ou des groupes d'objets.

● *Les émissions de Radio-Prague libre et de ses relais sont diffusées sur ondes moyennes et longues. Sur ondes courtes, il est possible de recevoir des émissions à destination de l'étranger en tchèque, en russe, en français, en allemand et en anglais.*